



Les transports en commun, moteur de la croissance économique Mémoire prébudgétaire 2011

Présenté au
Comité permanent des finances de la
Chambre des communes

par
l'Association canadienne du transport urbain

Résumé analytique

Mémoire prébudgétaire fédéral 2011 de **l'Association canadienne du transport urbain**

L'Association canadienne du transport urbain (ACTU) est l'association nationale qui représente les commissions de transport en commun, les fournisseurs de l'industrie, les organismes gouvernementaux, les particuliers et les organismes apparentés au Canada. L'ACTU est reconnue depuis 1904 comme « le porte-parole collectif des transports en commun au Canada ».

Sa mission est de renforcer la contribution des transports en commun à la qualité de vie, à l'environnement, à la santé, à la mobilité et au développement économique des collectivités canadiennes, et d'aider ses membres à s'acquitter de leurs mandats.

L'investissement dans les transports en commun peut s'inscrire dans une stratégie plus vaste visant à améliorer la productivité du Canada, en s'attaquant aux conséquences catastrophiques et préjudiciables pour l'économie des encombrements et en créant des environnements urbains qui soutiennent le rôle économique évolutif de nos villes. À une époque où la croissance de l'emploi est de plus en plus concentrée dans les secteurs à base de savoir, la création d'environnements urbains prospères est au cœur de l'avantage concurrentiel du Canada.

C'est dans ce contexte et dans le cadre des consultations prébudgétaires du Comité permanent des finances que l'ACTU remercie le gouvernement du Canada de lui donner la possibilité de formuler les recommandations qui suivent à l'intention du ministre des Finances avant la préparation du budget fédéral de 2012.

Recommandations prébudgétaires 2011 de l'ACTU :

Recommandation 1 : **Que le gouvernement fédéral élabore un cadre stratégique canadien pour les transports en commun dans le cadre de l'engagement du budget de 2011 de créer un plan d'infrastructures à long terme.**

Recommandation 2 : **Que le gouvernement fédéral exonère d'impôt les avantages liés aux transports en commun fournis par les employeurs. Cela viendra s'ajouter au crédit d'impôt fédéral actuel au titre des achats de laissez-passer de transport en commun et encouragera les employeurs à aider financièrement les usagers des transports en commun.**

Recommandation 3 : **Assurer le financement permanent, stable et prévisible des transports en commun. Compte tenu de la conjoncture fiscale précaire, il existe un certain nombre de moyens différents d'y parvenir, face à l'avenir. L'un de ces moyens consiste à consacrer un cent supplémentaire de la taxe d'accise du Fonds de la taxe sur l'essence expressément aux investissements dans les transports en commun. Cela représente un**

investissement stable prévisible d'environ 400 millions de dollars par an, et cela viendra s'ajouter aux subventions actuelles accordées aux transports en commun.

Les transports en commun, l'un des puissants moteurs de l'essor économique

Alors que le Comité permanent des finances de la Chambre des communes examine l'amalgame de politiques qui assurera la croissance économique en dépit de contraintes budgétaires très réelles, le rôle du fédéral dans les investissements dans les transports en commun doit être au cœur du débat.

La difficulté pour les décideurs tient au fait que, alors que les réductions des dépenses sont réelles, les transports en commun sont un moteur puissant de l'économie canadienne qui a des répercussions très tangibles sur la compétitivité de l'économie. Si l'on ne maintient pas les investissements dans les transports en commun, cela nuira à l'économie.

L'investissement dans les transports en commun peut s'inscrire dans une stratégie plus vaste visant à rehausser la productivité du Canada, en s'attaquant aux répercussions inutiles et préjudiciables sur le plan économique des encombrements et en créant des environnements urbains qui appuient le rôle économique en pleine évolution de nos villes. À une époque où la croissance de l'emploi est de plus en plus concentrée dans les secteurs à base de savoir, la création d'environnements urbains prospères doit être au cœur de l'avantage concurrentiel du Canada.

En septembre 2010, l'ACTU a publié un rapport intitulé, *L'impact économique des investissements dans le transport en commun*. Le rapport souligne le rendement économique étonnant des investissements dans les transports en commun. De fait, le ratio coûts-avantages des investissements dans le transport en commun dépasse largement deux pour un (2/1).

- Les retombées économiques des réseaux actuels de transport en commun au Canada sont d'au moins 11,5 milliards de dollars par an.
- Le secteur des transports en commun emploie directement 45 300 Canadiens et indirectement crée 24 300 autres emplois.
- Les transports en commun réduisent les charges d'exploitation des véhicules pour les ménages canadiens d'environ cinq milliards de dollars par an.
- Les transports en commun réduisent les coûts économiques des collisions de la route d'environ 2,5 milliards de dollars par an.
- Les transports en commun réduisent les émissions annuelles de gaz à effet de serre de 2,4 millions de tonnes, ce qui représente un montant de 110 millions de dollars.

Les transports en commun contribuent à la vigueur de l'économie du Canada de bien des façons :

Retombées nationales. Le secteur canadien des transports en commun crée des emplois, des revenus et des richesses pour l'économie du pays. Les réseaux de transport en commun à forte intensité de capitaux créent des emplois dans le secteur du bâtiment, dans les services professionnels, la recherche-développement et d'autres secteurs de l'économie. Le Canada est

un grand producteur et exportateur de matériels de transport en commun, de sorte qu'une forte part des investissements dans les transports en commun demeure au Canada et crée des emplois dérivés dans le secteur manufacturier et les secteurs connexes.

Retombées locales. Les transports en commun stimulent la productivité et le rendement économique des villes en leur permettant de fonctionner en douceur, en encourageant un développement plus compact et en autorisant un meilleur usage des maigres ressources comme les terres, l'énergie et les capitaux financiers. Les transports en commun contribuent à réduire le smog et les encombrements, et ils améliorent aussi l'accès au bassin de main-d'œuvre pour les employeurs aussi bien dans les grandes que dans les petites collectivités.

L'impact des transports en commun sur l'économie n'est pas seulement reconnu par les commissions de transport en commun. À titre d'exemple, une récente étude publiée par le Board of Trade de Toronto révèle que les encombrements de la circulation coûtent à la région du Grand Toronto six milliards de dollars par an en perte de productivité. Pour la région du Grand Montréal, le montant s'élève à 1,4 milliard de dollars par an perdu à cause de la saturation des réseaux routiers. Imaginons un peu la croissance économique qui pourrait être créée si les gouvernements conjuguèrent leurs forces pour éliminer ce gaspillage économique.

Élaboration d'un cadre stratégique canadien pour les transports en commun

L'ACTU s'est grandement félicitée de l'engagement pris par le gouvernement de se lancer dans l'élaboration d'un plan à long terme d'infrastructures publiques qui dépasse la date d'expiration du Plan Chantiers Canada, annoncé dans le budget fédéral le plus récent. L'ACTU souscrit sans réserve à ce processus et s'attend à ce que les transports en commun représentent un volet important de ce plan.

Pour maximiser les répercussions de ce plan d'infrastructures à long terme et assurer le développement durable de nos collectivités pendant les décennies à venir, il est important de traiter les transports en commun comme l'élément le plus stratégique qui réclame une attention particulière. Cet exercice se déroule à une époque cruciale où personne n'ignore plus l'importance qu'il y a à renouveler nos infrastructures vétustes. Le besoin d'investir dans les transports en commun augmente plus vite que les investissements tandis que les infrastructures essentielles nécessaires demeurent non financées. C'est pourquoi les décideurs doivent avoir présents à l'esprit les transports en commun lorsqu'ils élaborent et conçoivent les infrastructures et les collectivités de demain.

Grâce à une stratégie dominante et durable d'investissement dans les infrastructures, il sera plus facile aux instances locales et régionales d'élaborer des plans à long terme et d'offrir des transports en commun de qualité aux Canadiens, où qu'ils vivent. Il est indispensable que tous les ordres de gouvernement collaborent à la matérialisation de ce rêve. Les transports en commun contribuent dans une large mesure à améliorer nos collectivités en stimulant le développement économique, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en améliorant la qualité de vie de tous les Canadiens. La mise à exécution de cette mesure budgétaire ouvrira la voie à des investissements accrus, prévisibles et durables dans les transports en commun au Canada.

Recommandation 1 : Que le gouvernement fédéral élabore un cadre stratégique canadien pour les transports en commun dans le cadre de l'engagement du budget de 2011 de créer un plan d'infrastructures à long terme.

Avantages exonérés d'impôt des transports en commun

L'octroi de stimulants pour l'utilisation des transports en commun dont la cible est d'atténuer les pressions qui s'exercent sur le réseau routier et de réduire les encombrements de la circulation aux heures de pointe est un volet important de l'édification de villes et de collectivités efficaces et rentables. Cette mesure complétera judicieusement le crédit d'impôt fédéral actuel au titre des achats de laissez-passer de transport en commun et mettra sur les succès de ce programme. De plus, elle jouera un rôle essentiel en encourageant les employeurs à appuyer financièrement les usagers des transports en commun.

Depuis plus d'une décennie, l'ACTU recommande que les avantages fournis par les employeurs au titre des transports en commun soient exonérés d'impôt. Grâce à une telle mesure, les employeurs seront incités à offrir à leurs employés le choix entre des avantages de stationnement et de transport en commun, ce qui uniformisera les règles du jeu pour tous et rendra les transports en commun beaucoup plus attrayants et abordables pour se rendre au travail et rentrer chez soi. De plus, cela incitera les entreprises à s'implanter dans des secteurs bien desservis par les transports en commun.

Selon certaines études, on estime que cette nouvelle mesure fiscale coûtera au gouvernement fédéral près de 100 millions de dollars par an en recettes délaissées après une période de mise en œuvre de cinq ans. Pour parvenir à ce niveau, la mesure fiscale devra se révéler très efficace dans l'augmentation du nombre d'usagers. À vrai dire, dans une note préparée par la Direction de la politique fiscale du ministère des Finances en 2004, le gouvernement a estimé que la mesure coûterait entre 40 et 115 millions de dollars par an. Selon cette note, on prévoyait à l'époque que 115 millions de dollars de recettes délaissées se traduiraient par une augmentation de 18 % du nombre d'usagers. Étant donné que cette mesure cible expressément les trajets entre le travail et la maison et les heures de pointe où les encombrements de la circulation atteignent leur pic, ce niveau d'augmentation du nombre d'usagers aura des effets tangibles sur la réduction des encombrements de la circulation. Si l'on se fie aux données du recensement de 2006 au sujet des moyens de transport utilisés pour se rendre quotidiennement au travail et rentrer chez soi, on estime que cette mesure fiscale pourrait intéresser entre 1,7 et 2 millions de Canadiens.

En offrant des stimulants fiscaux fédéraux aux citoyens pour qu'ils empruntent les transports en commun, on peut espérer qu'un plus grand nombre de Canadiens opteront pour un moyen de transport bénéfique pour l'environnement, l'économie et un mode de vie saine.

Recommandation 2 : Que le gouvernement fédéral exonère d'impôt les avantages liés aux transports en commun fournis par les employeurs. Cela viendra s'ajouter au crédit d'impôt fédéral actuel au titre des achats de laissez-passer de transport en commun et encouragera les employeurs à aider financièrement les usagers des transports en commun.

Des investissements équilibrés dans les infrastructures de transport en commun

Les dirigeants canadiens à tous les échelons reconnaissent le rendement économique des investissements dans les transports en commun. À titre d'exemple, en septembre 2010, le Premier ministre, M. Stephen Harper, a parlé de ce phénomène en faisant valoir que « les améliorations dans les transports en commun ont des conséquences économiques positives réelles à long terme. » À vrai dire, selon le Premier ministre, « Parmi toutes les solutions, les transports en commun sont la meilleure. C'est un domaine où des investissements intelligents dans les infrastructures peuvent faire toute la différence. »

En outre, un nombre croissant de provinces et de municipalités confirment leur engagement à l'égard des transports en commun, la Colombie-Britannique (Plan provincial de transport en commun), l'Alberta (GreenTRIP), l'Ontario (Transports-Action Ontario 2020) et le Québec (Cadre financier du transport en commun) étant les principaux exemples concrets. Mais les transports en commun sont un domaine qui ne peut être alimenté que par un seul ordre de gouvernement – fait qui est souligné par l'approche multipartite adoptée depuis quelques années.

En examinant les recommandations de l'ACTU à l'intention du comité, il est important que les membres sachent que l'engagement d'investissements à long terme dans les collectivités assurera la croissance du Canada. L'amélioration de l'efficacité des transports en commun a des retombées économiques réelles, positives et à long terme.

Le fait d'investir dans les transports en commun est un excellent levier stratégique pour assurer la relance soutenue de l'économie au Canada grâce à des emplois durables de qualité.

Recommandation 3 : Assurer le financement permanent, stable et prévisible des transports en commun. Compte tenu de la conjoncture fiscale précaire, il existe un certain nombre de moyens différents d'y parvenir, face à l'avenir. L'un de ces moyens consiste à consacrer un cent supplémentaire de la taxe d'accise du Fonds de la taxe sur l'essence expressément aux investissements dans les transports en commun. Cela représente un investissement stable prévisible d'environ 400 millions de dollars par an, et cela viendra s'ajouter aux subventions actuelles accordées aux transports en commun.

Conclusion – La demande publique de transports en commun atteint des niveaux records

L'argument économique en faveur des transports en commun n'a jamais été aussi clair. La population canadienne a opté pour les transports en commun à des niveaux sans précédent, à mesure que de plus en plus de gens comprennent l'importance de leur choix en matière de déplacements pour l'allègement des pressions du travail, la qualité de vie, la réduction des émissions et de la réduction des encombrements de la circulation. Le fédéral doit faire preuve d'un leadership qui réponde aux attentes du public.

Les Canadiens optent de plus en plus pour les transports en commun comme mode de transport privilégié pour se livrer à leurs activités quotidiennes. Le nombre d'usagers au Canada a affiché une très forte croissance en 2010, puisqu'il a augmenté de 4,1 % à l'échelle nationale par rapport à l'année précédente. Cela représente un record de tous les temps avec 1,9 milliard de trajets effectués dans des collectivités de toutes les tailles. À vrai dire, il vaut la peine de mentionner que ces hausses ont été généralisées dans tout le pays dans les collectivités, grandes et petites, bon nombre des plus petites collectivités du Canada affichant une croissance remarquable.

Un sondage d'Harris Decima mené en avril 2011 pour le compte de l'ACTU a révélé que la majorité des Canadiens ne pensent pas que les gouvernements attachent suffisamment d'importance aux infrastructures de transport en commun. La majorité des Canadiens (60 %) affirment qu'ils sont « vivement préoccupés par le fait que les gouvernements n'ont pas accordé aux infrastructures de transport en commun la priorité qu'elles méritent ».

De plus, la majorité des personnes interrogées pensent qu'il est important ou même très important d'avoir accès aux transports en commun dans leur collectivité, alors qu'à peine 29 % estiment que le gouvernement fédéral en fait assez pour financer les infrastructures de

transport en commun.

D'autres sondages prouvent que 92 % des Canadiens qui vivent en milieu urbain pensent que les transports en commun font de leur localité un lieu où il fait meilleur vivre, et 73 % sont d'avis que les transports en commun leur profitent personnellement. Il est manifeste que le public a pris la décision d'appuyer et d'emprunter les transports en commun. Le gouvernement fédéral doit être au diapason de la demande qui augmente et doit continuer de faire preuve de leadership économique à l'égard des transports en commun.

Quand on sait que les usagers des transports en commun n'ont jamais été aussi nombreux, on ne peut pas ignorer ces constatations.